



VOTRE PROGRAMME

MAQUILLAGE PERMANENT PERFECTIONNEMENT

OBJECTIFS	Revoir la méthode du maquillage permanent du visage complet. Approfondir la partie théorique, analyser les erreurs et gagner en rapidité.
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Arrêté du 12 décembre 2008 – article r-1311-3 du code de la santé publique
PUBLIC VISÉ	Toute personne souhaitant pratiquer les techniques de maquillage permanent
PRÉ-REQUIS	Avoir suivi la formation hygiène et salubrité et maîtriser le maquillage permanent du visage. Le diplôme d'esthétique n'est pas obligatoire.
DURÉE	5 jours soit 35 heures
PROFIL DES INTERVENANTS	Professionnels exerçant le maquillage permanent depuis plus de 5 ans à la méthode Pigmentse et ayant suivi une formation-formateur.
ÉVALUATION	Evaluation théorique sous forme de questionnaire à choix multiples et pratique pendant la mise en situation sur modèles avec contrôle des gestes.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	De 6 à 10 participants
DATE (SELON CALENDRIER)	Voir devis
LIEU	Centre de formation Pigmentse, 5 avenue Lionel Terray, 69330 MEYZIEU
MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	Présentation théorique, démonstration par le formateur, mise en pratique sur supports silicones puis sur modèles. Vidéoprojecteur, matériel pédagogique, salle de mise en pratique, kit pédagogique
DOCUMENTS REMIS	Attestation de formation
PROGRAMME DE FORMATION	<p>DOMAINE A : CONNAITRE LA TECHNIQUE</p> <p><u>Compétence 1</u> : Savoir redessiner et harmoniser yeux, la bouche et les sourcils <u>Compétence 2</u> : S'adapter aux différentes morphologies pour adapter les tracés <u>Compétence 3</u> : Connaître les matériaux, les monoblocs utilisés et les consommables <u>Compétence 4</u> : Revoir les méthodes de piquage <u>Compétence 5</u> : Intégrer des nouvelles techniques avec fluidité</p> <p>DOMAINE B : SAVOIR PIGMENTER</p> <p><u>Compétence 6</u> : Restituer les méthodes sur les supports papiers <u>Compétence 7</u> : Restituer les méthodes sur les supports silicones et plaques d'entraînement avec tous les outils <u>Compétence 8</u> : Maîtriser les étapes du protocole des séances <u>Compétence 9</u> : Être capable de restituer les indications et les contre-indications <u>Compétence 10</u> : Mettre en lien les règles de l'hygiène et les pratiques du maquillage permanent <u>Compétence 11</u> : Maîtriser son positionnement, celui des clients et pratiquer</p> <p>DOMAINE C : INDISPENSABLE A L'ACTIVITE</p> <p><u>Compétence 12</u> : Acquérir de nouvelles bases de colorimétrie pour l'appliquer à la compréhension des pigments <u>Compétence 13</u> : Adopter les coûts de revient, les prix des prestations <u>Compétence 14</u> : Faire le point sur les techniques de vente et les valorisations des prestations.</p>



VOTRE PROGRAMME

MAQUILLAGE PERMANENT PERFECTIONNEMENT

JOUR 1

9h30 - 12h30

- Présentation du module de formation
- Echanges sur les problématiques des apprenants
- Recueil des points à améliorer et définitions des besoins

13h30 - 17h30

- Point sur l'appareillage
- Point sur les pigments et aiguilles
- Mise en application sur papier
- Mise en application sur plaque
- Vérification des acquis

JOUR 2

9h30 - 12h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

13h30 - 17h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

JOUR 3

9h30 - 12h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

13h30 - 17h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

JOUR 4

9h30 - 12h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

13h30 - 17h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

JOUR 5

9h30 - 12h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

13h30 - 17h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail